

RÉSUMÉ DES NORMES ET DES EXIGENCES CHEF D'ÉQUIPE AUTOCHTONE CERTIFIÉ EN SERVICES DE LUTTE CONTRE LES DÉPENDANCES (CITLAS)		
Ce niveau de certification est disponible pour les candidats qui :		
- Satisfaire aux normes et aux exigences de cette certification. Voir la note sur l'éducation et la formation à la page 2. - Sont certifiés par la First Nations Health Managers Association (FNHMA) et satisfont aux exigences supplémentaires de CAAPDC concernant les dépendances.		
L'ÉDUCATION		
Diplôme dans le domaine des soins de santé ou en leadership (clinique, administration/gestion de programmes/services, services sociaux, services sociaux et communautaires). Pour les candidats du Québec, un DEC (programme d'études techniques de trois (3) ans en santé ou en services sociaux) ET un (1) an de certificat universitaire dans le domaine des soins de santé (clinique, administration/gestion de programmes/services, services sociaux, sociaux et communautaires) ou en leadership OU a complété les 5 cours offerts par l'Association des gestionnaires de la santé des Premières Nations (AGSPN) ainsi que la formation en toxicomanie		
EXPÉRIENCE DE TRAVAIL		HEURES
4 ans progressif d'expérience de travail rémunéré à temps plein dans un domaine connexe, dans des postes qui comprenaient des fonctions similaires à celles d'un chef d'équipe, avec un minimum de 2 ans dans un programme / service de santé / bien-être des Autochtones axé sur les dépendances (centre communautaire ou de traitement)		8000
CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ÉDUCATION/FORMATION		HEURES
Veuillez vous référer à LA NOTE : ÉDUCATION/FORMATION à la page 2		
Éducation/ Heures de formation 900 heures minimum	Connaissances de base	
	Les 7 domaines de compétences d'un chef d'équipe	700
	Connaissances et compétences connexes	
	Sujets liés à la santé et à la sécurité	10
	Connaissances et compétences technologiques	10
	Autres sujets liés aux dépendances et au bien-être mental	40
Évaluation par le superviseur des connaissances et des compétences de base et connexes		80%
CITLAS – CONNAISSANCES DE BASE DANS LES 7 COMPÉTENCES D'UN CHEF D'ÉQUIPE		
1. Pratique en matière de toxicomanie et de mieux-être mental (accent sur les Autochtones)		200 h
Problèmes de santé généraux		40
Problèmes fondamentaux de toxicomanie		60
Problèmes de toxicomanie connexes (voir la liste des sujets de formation suggérés, page 2)		50
Systèmes de lutte contre les dépendances et de mieux-être mental (politiques et stratégies du gouvernement et de la santé des Autochtones)		50
2. Gestion du programme (accent sur les dépendances)		100 h
Gestion générale du programme		20
Gestion des programmes de lutte contre les dépendances		40
Amélioration de la qualité du programme		20
Gestion financière		20
3. Gestion des ressources humaines (accent sur les dépendances)		100 h
Dotation en personnel		20
Relations avec les employés		20
Perfectionnement du personnel		20
Maintien en poste du personnel		20
Gestion du changement		20
4. Leadership (accent sur les dépendances)		100 h
Fondement du leadership		20
Auto-leadership		40
Consolidation d'équipe		20
Mise en réseau		20

5. La communication	150 h
Nature et rôle de la communication	50
Communication interpersonnelle	50
Entrevue motivationnelle	10
Gestion des conflits	20
Gestion de crise	20
6. Connaissances culturelles	150 h
Culture et histoire des Premiers Peuples du Canada	50
Concepts autochtones de la santé	40
Approches culturelles de la pratique de la toxicomanie	40
Approches culturelles du renforcement des capacités (lentille autochtone)	20
7. Professionnalisme	60 h
Éthique professionnelle	30
Concepts de compétence culturelle et de sécurité	30
CITLAS – CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES CONNEXES	40 h
Sujets liés à la santé et à la sécurité*	10
Connaissances et compétences technologiques	10
Autres sujets liés aux dépendances et au bien-être mental	20
* Veuillez noter que la formation sur les sujets de santé et de sécurité (SIMDUT, RCR, premiers soins, etc.) ne sera comptée qu'une seule fois.	
CITLAS - ÉVALUATION DU SUPERVISEUR	
Une note minimale de 80 % de l'évaluation du superviseur est requise	
REMARQUE : ÉDUCATION/FORMATION Les sujets d'éducation et de formation et les heures requises pour cette certification (CITLAS) et indiqués dans le présent résumé des normes et des exigences visent à combler les lacunes dans les programmes d'études qu'un candidat a terminés. Les heures requises liées aux dépendances et aux dépendances peuvent être acquises par l'entremise des cours offerts par l'Association des gestionnaires de la santé des Premières Nations (AMSPN) ou de toute autre forme d'éducation ou de formation offerte par divers fournisseurs (programmes de formation continue, ateliers, séminaires, cours individuels offerts dans le cadre de conférences, à l'interne ou en ligne). Une preuve de formation est obligatoire (transcriptions, certificats ou affidavits)	
REMARQUE : APPRENTISSAGE ET FORMATION ALTERNATIFS Les heures acquises dans le cadre d'activités culturelles et traditionnelles et poursuivies à l'appui du perfectionnement personnel et professionnel et de la pratique d'un chef d'équipe sont acceptées.	
Autres sujets liés aux dépendances et au bien-être mental Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres sujets sont acceptables, donc si vous n'êtes pas certain des sujets des formations que vous avez complétées, veuillez nous contacter à registrar@icboc.ca	
• Travail de deuil • ETCAF • VIH/sida • Santé mentale et bien-être • Pensionnats et traumatismes intergénérationnels • Approches thérapeutiques autochtones et occidentales • Philosophies et théories liées aux pratiques de guérison autochtones • Agrément du programme ou de l'établissement	• Médicaments spécifiques • Travail de traumatologie • Le suicide • Prévention • Drogues/substances spécifiques • Autosoins • Troubles concomitants • Questions de santé et de sécurité*